



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission de l'administration générale

Objet : **Préavis n°71/2025**
concernant une demande de crédit de CHF 28'400.- TTC destinée à la
refonte du site internet officiel communal

Date séance : débattu par Whats'App et rapport clôturé le 26 août 2025

Présents : Catherine Fankhauser, Marie Patrik et Patrizia Webb, Séverine Vanderschueren
et Pierre-Alain Zufferey

Absents :

La commission a examiné le préavis présenté par la Municipalité et ce dernier étant suffisamment clair et détaillé n'a pas eu besoin de questionner les représentants de la Municipalité

Ce projet de révision a pour but d'opérer une refonte complète du site internet de la commune devenu obsolète et arrivé en fin de maintenance par son fournisseur et donc difficile à faire évoluer pour répondre aux besoins actuels. Cette refonte a été évalué à CHF 28'400.-.

Il est apparu que dans son étude la Municipalité a choisi, pour ce projet, des prestataires habitués à travailler avec les communes et ayant de l'expertise avec les site internet communaux.

Au vu de ce qui précède, la commission suggère au Conseil Communal d'accepter ce préavis tel que présenté

Catherine Fankhauser

Marie Patrik

Séverine Vanderschueren

Patrizia Webb

Pierre-Alain Zufferey
rapporteur